Communiqué de presse
Juin 2025

Renée Costes enrichit son offre avec la reprise de la plateforme Colette, pionnière de la cohabitation intergénérationnelle

Numéro un en France des solutions de monétisation immobilière pour les seniors, le groupe Renée Costes annonce la reprise de Colette, une start-up innovante spécialisée dans la cohabitation intergénérationnelle. Cette opération stratégique vient compléter un éventail déjà riche de dispositifs – viager, nue-propriété, bail-cession à vie – permettant aux retraités de préserver leur cadre de vie et leur pouvoir d'achat, tout en répondant aux besoins croissants de logement et de lien social.

« Cette solidarité intergénérationnelle renforce l'autonomie financière des retraités d'aujourd'hui tout en préparant les retraites de demain. Renée Costes et Colette partagent une mission commune : résolvabiliser les seniors et améliorer leur qualité de vie. Avec cette acquisition, nous ajoutons une corde essentielle à notre arc », déclarent Stanley Nahon et Igal Natan, directeurs associés de Renée Costes.

Colette, une startup sociale
Née d'une volonté de retisser le lien entre générations, Colette s'est rapidement imposée comme un acteur de référence de la cohabitation intergénérationnelle. En quelques années, la start-up a levé 4 millions d'euros, constitué une équipe d'une quinzaine de collaborateurs et accompagné plusieurs centaines de binômes à travers la France. Son objectif : faire de la cohabitation une réponse concrète à l'isolement des seniors et à la précarité étudiante.
Aujourd'hui, Colette entame un nouveau chapitre en rejoignant le groupe Renée Costes, qui prévoit d'investir 1 million d'euros pour soutenir son développement et structurer son déploiement.

« Nous croyons profondément au potentiel de ce modèle d'habitat partagé. Nous visons 3 000 contrats annuels d'ici fin 2028, contre 700 aujourd'hui. Notre connaissance fine des attentes des seniors sera un levier décisif pour changer les mentalités et faire grandir cette nouvelle forme de vivre-ensemble », souligne Igal Natan.

Une solution humaine et rentable pour les seniors
La cohabitation intergénérationnelle s'inscrit pleinement dans l'approche de Renée Costes, en tant que solution additionnelle de monétisation du logement. En accueillant un jeune chez eux, les seniors peuvent rompre l'isolement, transmettre leur expérience et bénéficier d'une présence quotidienne. De leur côté, les jeunes trouvent un logement stable à moindre coût, dans un contexte de forte tension locative.

« Ce dispositif crée une dynamique gagnant-gagnant : un lien social renforcé et un complément de revenu défiscalisé pour les seniors », explique Stanley Nahon.

Un cadre légal clair, un engagement sociétal fort
Encadrée par l'article 117 de la loi Élan, la cohabitation intergénérationnelle repose sur un contrat par lequel une personne de 60 ans ou plus, propriétaire ou locataire, loue ou sous-loue une partie de son logement à une personne de moins de 30 ans contre une participation financière modeste.
« Être raisonnable est judicieux : la location d'une chambre meublée au sein de son domicile peut être exonérée d'impôt », rappelle Igal Natan.

Contact Presse
Galivel & Associés – Diane Asty / Carol Galivel – 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63
galivel@galivel.com – www.galivel.com

Le Club Colette, un club à but non lucratif, gratuit et ouvert à tous

Outre son activité principale de plateforme de cohabitation intergénérationnelle, la société Colette regroupe aussi le Club Colette, spécialisé dans les activités communautaires pour seniors : sorties, déjeuners, conférences en ligne… *« Notre ambition est de dépasser les 300 000 membres du Club Colette d'ici trois ans, en accélérant le développement du Club en région »*, annonce Stanley Nahon.

À propos de Renée Costes

Puisant ses origines en 1921 à Saint-Chely d'Aubrac en Aveyron, Renée Costes est le numéro 1 français des solutions de monétisation immobilière : viager, nue-propriété, cession-bail-à-vie, vente à terme, prêt viager hypothécaire et cohabitation intergénérationnelle. Repris et dirigé par Stanley Nahon et Igal Natan depuis 2013, le groupe Renée Costes compte aujourd'hui 230 experts salariés.

Son activité est répartie autour de 3 pôles :

- **Transactions viager, nue-propriété, cession-bail-à-vie :** 2.000 opérations par an pour un volume d'affaires de 600 millions €.
- **Investissement & asset management :** 800 millions € d'actifs gérés et conseillés pour le compte d'investisseurs institutionnels, family offices et private banking.
- **Gestion et Services :** 20.000 contrats en gestion, offre B2B2C et plateforme tiers digitalisée.

Renée Costes invente et diffuse des solutions permettant de monétiser de manière simple et sécurisée en capital et/ou en rente viagère, l'épargne immobilière des retraités.

À propos du Club Colette

Le Club Colette est une communauté innovante qui permet aux seniors de profiter gratuitement d'activités près de chez eux, via une application mobile simple et intuitive. En favorisant les rencontres et les échanges, Colette contribue à rompre l'isolement, à créer du lien social et à améliorer le bien-être de ses membres.

Déjà adoptée par plusieurs milliers de seniors, la plateforme s'impose comme un acteur incontournable de la silver économie. Grâce à son approche communautaire et sa maîtrise technologique, Colette ambitionne de devenir la marque de référence des nouvelles générations de seniors.

Reconnue pour son engagement social, Colette a obtenu l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale), qui témoigne de sa volonté de placer l'impact social au cœur de son modèle.

Contact Presse
Galivel & Associés – Diane Asty / Carol Galivel – 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63
galivel@galivel.com – www.galivel.com